

Clermont-Ferrand, le 8 juillet 2022

Communiqué de presse

Renouvellement de la convention de médicalisation de la base hélicoptère de la sécurité civile de Clermont-Ferrand

Depuis 2018, la base hélicoptère de sécurité civile de Clermont-Ferrand est médicalisée. Le DRAGON 63 réalise ainsi des vols de service médical d'urgence hélicoptéré (SMUH). Il remplit prioritairement les missions de secours ou d'aide médicale urgente qu'il s'agisse de primo-secours ou de transports inter-hospitaliers en situation d'urgence.

La médicalisation consiste à déployer de jour une équipe médicale, composée d'un médecin et un infirmier membres du SAMU63, dans les locaux de la base hélicoptère DRAGON63. Ce prépositionnement permet un embarquement de ces personnels de santé immédiat, sans délai, et ainsi, intervenir plus rapidement.

L'objectif est d'intervenir le plus rapidement au cours des opérations de secours à personnes.

Arrivée à terme, la convention de cette médicalisation est aujourd'hui reconduite, signée par M. Pierre Emmanuel PORTHERET, Sous-Directeur des Moyens Nationaux de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises pour la base hélicoptère de la sécurité civile de Clermont-Ferrand, Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, le Dr Jean-Yves GRALL, Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Christine ROUGIER, Directrice adjointe du centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand et Jean-Paul CUZIN, Vice-Président du Conseil départemental et Président du conseil d'administration du SDIS63.

Cette nouvelle convention fixe les règles de mise à disposition de l'équipe du SAMU-SMUR (composition de l'équipe de secours médical hélicoptéré, modalités d'organisation, gestion du matériel médical, etc.) :

- un médecin et un infirmier, tous deux issus de la SMUR du CHU de Clermont-Ferrand ;
- présence sur la base de 8h30 à 18h00 hors période estivale et de 8h30 à 19h00 pendant la période estivale (1^{er} juin au 30 septembre) ;
- déclenchement de l'équipe médicalisée par le SAMU Centre 15 du Puy-de-Dôme.

Au-delà de la mise à disposition de l'équipe médicale, le CHU de Clermont-Ferrand équipe l'hélicoptère en matériel médical.

Sous l'égide de la préfecture du Puy-de-Dôme et de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, ce conventionnement participe à la coordination de l'ensemble des acteurs du secours dans le département : DRAGON63, équipes du centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme, peloton de gendarmerie de montagne notamment.

Quelques chiffres sur la base hélicoptère de la sécurité civile DRAGON63

- chef de base de sécurité civile DRAGON63 : Jean-François BOUDOU depuis le 1^{er} janvier 2022 ;
- l'effectif de la base est composé de 4 pilotes, dont le chef de base et 3 mécaniciens opérateurs de bord. Ces personnels assurent la mise en œuvre, la maintenance de l'EC 145 ainsi que la gestion de la base ;
- 776 interventions de secours à la personne (SAP) et d'aide médicale urgente (AMU) ont été réalisées en 2021 et 746 de ces interventions étaient médicalisées. Ceci représente un total de 749 personnes secourues en 685 heures de vol (dont 115 heures de nuit) et 428 hélitreuillages.
- 409 interventions réalisées depuis le début de l'année 2022. 393 personnes ont été secourues en 349 heures de vol et 161 hélitreuillages.